COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Une 12e édition couronnée de succès pour le Défi à pied levé à Lavaltrie

Lavaltrie, le 19 octobre 2023 – Samedi dernier, le 14 octobre, a marqué la 12e édition du Défi à pied levé à Lavaltrie, de 8 h à 13 h. Plus de 500 participants, hommes, femmes et enfants ont relevé le défi, permettant ainsi de récolter une somme de 5 185 $, destinée à encourager la pratique sportive chez les jeunes de Lavaltrie.

Les épreuves

Des participants de tous âges ont enfiler leurs espadrilles pour relever un ou plusieurs des six défis proposés : 2 km, 5 km, 10 km, 500 bout'chou, la Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie, le Défi des entreprises, et la nouveauté cette année, un parcours de 1 km à travers la mousse. Les participants ont emprunté les sentiers balisés du Boisé du Chemin du Roy et les rues avoisinantes, profitant ainsi d'un soleil radieux et des couleurs chatoyantes de l'automne. L'événement a été agrémenté de jeux gonflables, d'animations, d'amuseurs publics, de collations, de boissons chaudes et de divers jeux pour enrichir l'atmosphère festive.

Le traditionnel « Défi des entreprises » a rassemblé neuf équipes de coureurs dynamiques, représentant diverses entreprises, notamment Devolutions, Coffrages Synergy, la Banque Nationale de Lavaltrie, Maîtres Avocats, Cardio Concept, les cinq écoles de Lavaltrie, le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL), ainsi que deux équipes de la Ville de Lavaltrie. Ce défi a laissé place à une compétition amicale dans la cadre d'une course à relais de

800 mètres, où chaque membre de l'équipe était invité à participer. Au terme de cette compétition, l'équipe de coureurs de Coffrages Synergy s'est hissée au sommet du podium, suivie de Devolutions et du RGAL, qui ont obtenu respectivement la deuxième et la troisième place.

Le Fonds du Défi à pied levé

Grâce à la mobilisation du Défi des entreprises, aux ventes de chandails et de tuques, ainsi qu'à la générosité des participants, l'édition 2023 du Défi à pied levé a réussi à récolter une somme de 5 185 $. Cette contribution sera intégralement remise au Fonds du Défi à pied levé, contribuant ainsi à l'achat de chaussures de sport pour les jeunes étudiants de Lavaltrie. Rappelons que grâce aux participants et aux précieux partenaires du Défi à pied levé 2022, ce sont 46 paires de souliers qui ont été distribuées aux jeunes des cinq écoles de Lavaltrie en mai dernier, dans le but d'éliminer les barrières qui pourraient empêcher les jeunes de pratiquer des activités sportives.

Remerciements

Le comité organisateur du Défi à pied levé tient à remercier tous les participants et les bénévoles qui ont contribué au succès de cette 12e édition. Merci également aux nombreux partenaires de l'événement : Caisse Desjardins de D'Autray, Sports Experts et Atmosphère des Galeries Joliette, Travail de rue de Lavaltrie, Familiprix Mélanie Boulanger, Maison des jeunes de Lavaltrie, Café culturel de la Chasse-galerie, Clinique Martin Boisjoly, Les Producteurs de lait du Québec, McDonald, Tim Hortons, Iga Mondor, le Phare, Devolutions, Coffrages Synergy, Banque Nationale de Lavaltrie, Maîtres Avocats, Cardio Concept, des cinq écoles de Lavaltrie et du Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL). Pour terminer, le comité remercie également les 37 bénévoles dévoués qui ont apporté leur précieuse contribution tout au long de l'événement. C'est avec enthousiasme que nous attendrons la treizième édition de cet événement, perpétuant ainsi cette précieuse tradition.

– 30 –

Daphné Marinucci
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2238
dmarinucci@ville.lavaltrie.qc.ca